**Zone géographique**

* Les candidatures sur les bassins Adour-Garonne et Rhin Meuse ne seront pas considérées en priorité par le Conseil d’Administration pour l’édition 2027, en raison de la localisation des dernières éditions des congrès (cf. la charte officielle des partenaires « officiels » - soirée de gala).
* Les candidatures proposant un lieu d’accueil dans un pays limitrophe à la France sont acceptées.

**Qu’est-ce qu’un collectif de partenaires ?**

Il se compose d’une collectivité et de ses opérateurs publics et privés, qui souhaitent accueillir le congrès annuel de l’Astee. Pour cela ils s’associent à travers une candidature groupée et s’engagent à soutenir la préparation et la tenue de l’évènement sur leur territoire. Pour former ce collectif, un maximum de trois structures est demandé.

Composition du collectif de partenaires (structures adhérentes à l’Astee)

Nom de la collectivité (structure porteuse de la candidature) :

Nom du représentant « Partenaires officiels – soirée de gala » (issu de la collectivité) :

Numéro de téléphone du représentant :

Mail du représentant :

Opérateurs publics/privés associés (deux maximum cf.charte) :

* Raison sociale / Nom du contact / Mail du contact :

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

* Raison sociale / Nom du contact / Mail du contact :

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Proposition pour la soirée de gala (Nombre de congressistes invités : 350) :

Sites envisagés/accessibilité :

Potentiels autres partenaires locaux que l’Astee pourra solliciter par la suite (structure et nom d’un contact direct) :

**Attention** : les cases précochées ci-dessous sont des préalables. Si vous les décochez, votre candidature ne sera pas recevable.

🗹Le collectif « partenaires officiels » s’engage à contribuer à hauteur de 80 000 € HT à l’évènement

🗹Le collectif « partenaires officiels » s’engage à organiser la soirée de gala (logistiquement et financièrement en plus de l’engagement financier ci-dessus)

🗹Le collectif « partenaires officiels » propose sa candidature pour l’édition 2027

🞎Le collectif « partenaires officiels » propose sa candidature pour 2028 (la gouvernance de l’Astee peut être amenée à attibuer l’année 2027 à un candidat et l’année 2028 à un autre candidat).

*Pour toutes informations complémentaires, veuillez-vous référer à la Charte des partenaires « officiels - soirée de gala ».*

 Date, cachet et signature, précédés de la mention « Lu et approuvé »